

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 AOÛT 2018**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi, 20 août 2018, tenue à la salle municipale de Saint-Isidore à 16 h 30.

Sont présents :

Le maire : Réal Turgeon

et les conseillers :

Germain Lefebvre

Diane Rhéaume

Daniel Blais

Antoine Couture

Hélène Jacques

Est absent :

Martin Boisvert

Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

**CONVOCATION ET OBJET**

La présente séance a été convoquée par avis de convocation conformément à la Loi. Les sujets suivants sont traités :

1. Demande de soumissions ;
  - 1.1. Construction d'un skatepark ;
2. Période de questions ;
3. Clôture et levée de la séance.

**1. DEMANDE DE SOUMISSIONS**

**2018-08-219**

**1.1. Construction d'un skatepark**

IL EST PROPOSÉ PAR ANTOINE COUTURE,  
APPUYÉ PAR DANIEL BLAIS

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore demande des soumissions pour la construction d'un skatepark à la Maison des Jeunes située au 142 route Coulombe auprès de fournisseurs présélectionnés.

QUE les soumissions soient reçues au bureau municipal au plus tard vendredi le 31 août 2018, 11 h 30.

Adoptée

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2018-08-220**

**4. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire déclare la séance close.

IL EST PROPOSÉ PAR DIANE RHÉAUME ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES  
CONSEILLERS DE LEVER LA PRÉSENTE SÉANCE À 16 HEURES 50.

Adopté ce 4 septembre 2018.

Réal Turgeon,  
Maire

Louise Trachy, g.m.a.  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je, Réal Turgeon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réal Turgeon,  
Maire

\*\*\*\*\*